

DUT

Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Une triple mission : **SAVOIR / SAVOIR FAIRE / SAVOIR ÊTRE**

Former des techniciens supérieurs capables d'appréhender tous les domaines mettant en œuvre l'électronique, les automatismes, l'informatique industrielle, l'électrotechnique, l'électronique de puissance, les réseaux, les outils modernes de communication.

Donner aux futurs diplômés, par une solide culture scientifique, technique et humaine, tous les atouts pour leur permettre une poursuite d'études et leur faciliter toute évolution ultérieure de carrière.



CONTACT :

Secrétariat du département : 03 59 63 21 90/91 - E-mail : iut-geii@univ-lille1.fr
IUT A de Lille - Cité Scientifique – Bd Paul Langevin - BP 90179 – 59653 Villeneuve d'Ascq
www.iut.univ-lille1.fr



CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission s'effectue sur dossier après examen du niveau et des motivations du candidat par le jury.

Peuvent être admis :

- **EN 1^{ÈRE} ANNÉE (FORMATION INITIALE)** : les titulaires du baccalauréat S, STI2D, éventuellement d'autres séries et options et les titulaires du DAEU.
- **EN SEMESTRES DÉCALÉS (SEMESTRE 1 DE FÉVRIER À JUIN...)** : les étudiants souhaitant se réorienter.
- **EN FORMATION CONTINUE** : les demandeurs d'emploi ou les personnes engagées dans la vie active, après validation de leurs études, expériences et acquis professionnels. Ces publics sont intégrés à la formation initiale. Cette formation se prépare à temps partiel en 2 ou 3 ans.

Dossier de candidature disponible par internet du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr ou sur www.iut.univ-lille1.fr

Pour ces deux dernières formations, demande de dossier dès le 20 janvier le site de l'IUT A : www.iut.univ-lille1.fr

CONTENU DE LA FORMATION

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	MATIÈRES	S1	S2	S3	S4	Vol. Hor
UE 1 : Composants, Systèmes et Applications	Energie	X	X	X		165
	Système d'information numérique	X				60
	Informatique	X	X			120
	Systèmes électroniques	X	X	X		165
	Automatisme et réseaux		X	X		105
	Automatique			X		45
	Modules complémentaires			X		60
	Volume horaire	240	240	240	0	720
UE 2 : Innovation par la Technologie et les Projets	Outils logiciels	X	X	X		90
	«Etudes et réalisation d'ensembles pluritechnologiques»	X	X	X	X	225
	Projet Personnel et Professionnel	X	X	X	X	60
	Compétences Projet	X	X	X		60
	«Adaptation - Méthodologie pour la réussite universitaire»	X				30
	Modules complémentaires			X	X	150
	Projet tutoré (300h en formation dirigée)	X	X	X	X	
	Volume horaire	150	135	150	180	615
UE 3 : Formation Scientifique et Humaine	Anglais	X	X	X	X	120
	Mathématiques	X	X	X		105
	Expression - Communication	X	X	X	X	105
	Physique	X	X	X		90
	Droit - Economie				X	15
	Modules complémentaires				X	30
	Volume horaire	120	135	120	90	465

ORGANISATION DES ÉTUDES

En deuxième année, 8 modules complémentaires de 30h répartis et choisis en cohérence avec le projet personnel et professionnel de l'étudiant, complètent le cœur de compétences.

Le DUT est obtenu lorsque les quatre semestres sont validés. La validation de chacun des semestres est conditionnée par une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sans avoir d'unité d'enseignement (UE) inférieure à 8/20. Une compensation entre deux semestres consécutifs est également possible.

La formation comporte en moyenne 30 heures par semaine de cours (20%), de travaux dirigés (40%) et de travaux pratiques et de réalisation (40%). Le contrôle des connaissances est continu au travers de devoirs surveillés hebdomadaires, d'interrogations et de contrôles de travaux pratiques.

La seconde année est proposée en alternance via un contrat de professionnalisation.

Un stage industriel de 11 semaines est obligatoire en fin de deuxième année (excepté dans le cas d'une alternance). Dans le cadre des échanges européens ERASMUS, il peut être effectué à l'étranger.

APRÈS LE DUT

Métiers : technicien supérieur et adjoint d'ingénieur, agent de maîtrise et d'encadrement, agent technico-commercial, responsable qualité, spécialiste process, développeurs...

Secteurs d'activités : secteurs traditionnels de la construction électrique et électronique, des télécommunications, de l'audiovisuel jusqu'à des secteurs aussi variés que les transports, la santé, le commerce, l'automobile, l'aéronautique, la métallurgie, l'industrie pétrolière...

Poursuites d'études : Licences professionnelles, Licences générales, Masters, Ecoles d'ingénieurs (Polytech, TELECOM Lille, ISEN, ENSAIT, EIGIP, IG2I...).

INSTALLATIONS

Laboratoires d'électronique, d'automatique, d'électrotechnique et électronique de puissance, d'informatique industrielle et de télécommunication.

Plateforme de conception et de réalisation de circuits imprimés. Salles informatiques.